

Image not found or type unknown



Divulgateion d information du bailleur sur un compte locataire

Par **CLARA21**, le **23/11/2012** à **18:55**

Bonjour je voulais savoir si mon bailleur a le droit de divulguer des informations sur mon compte locataire.
Je m explique mon ex avec qui nous avons un enfant en commun avec lequel je suis en conflit pour la garde de notre enfant veut prouver au juge qu il a payé la caution de mon appartement.
De ce fait il c'est rendu chez le bailleur et a obtenu une attestation comme quoi il avait payer la caution par chèque.
Le bailleur lui a aussi fournit le listing des différents encaissement de mon compte locataire.
C'est moi qui suis locataire la seule et l unique, le bailleur avait t il le droit de fournir ses informations ?
Merci pour votre réponse !!!